Nations Unies A/C.3/70/L.1/Rev.1

Assemblée générale

Distr. limitée
17 septembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session
Troisième Commission

Organisation des travaux de la Troisième Commission

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Troisième Commission seront publiées dans le document portant la cote A/C.3/70/1. On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (voir A/70/100).

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, de la décision 69/539 de l'Assemblée sur le programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-dixième session, de l'ordre du jour de la soixante-dixième session (A/70/251), des résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée sur la rationalisation de ses travaux et de ceux de la Troisième Commission, ainsi que de l'expérience acquise en matière d'utilisation des services de conférence.

Séances de questions et dialogues participatifs

3. Conformément à la pratique établie à la Commission et en application des alinéas c) et d) du paragraphe 3 de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale sur les nouvelles mesures pour la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, la présentation des rapports, au début de chaque débat, par les chefs de secrétariat et hauts fonctionnaires du Secrétariat sera immédiatement suivie par des dialogues participatifs et des séances de questions avec les responsables des départements et des bureaux, les représentants du Secrétaire général, les rapporteurs spéciaux et les titulaires de mandat au titre d'autres mécanismes spéciaux dans le cadre des délibérations officielles de la Commission. Les délégations sont invitées à y participer activement en posant des questions et en formulant des observations impromptues. La séance de questions sera suivie d'un débat général au titre de chaque point de l'ordre du jour ou de série de points.

15-15790 (F) 180915 180915

Merci de recycler

Interventions

4. La liste des orateurs pour le débat général consacré aux points de l'ordre du jour renvoyés à la Troisième Commission sera ouverte le lundi 21 septembre 2015.

5. La durée des interventions faites sur chaque point ou série de points, dans le cadre du débat général, doit être limitée à 5 minutes pour les délégations s'exprimant en leur nom propre et à 12 minutes pour les déclarations faites au nom d'un groupe de délégations.

6. Lorsque sera abordé le point 72 de l'ordre du jour, « Promotion et protection des droits de l'homme », les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d), qui seront débattus l'un après l'autre. Elles pourront faire deux déclarations au titre des alinéas b) et c), qui doivent être examinés ensemble, sans toutefois faire deux déclarations sur un même alinéa. Pour gagner du temps, toutefois, les délégations sont encouragées à ne faire qu'une déclaration au titre des alinéas a) et d), et une déclaration au titre des alinéas b) et c), en respectant le temps imparti.

7. Lorsque seront abordés les points 70, « Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée », et 71, « Droit des peuples à l'autodétermination », qui doivent être examinés ensemble, les délégations pourront aussi faire deux déclarations distinctes. Également pour gagner du temps, les délégations sont, une fois de plus, encouragées à ne faire qu'une déclaration, en respectant le temps imparti.

8. Conformément à des décisions antérieures de l'Assemblée générale, les délégations exerceront leur droit de réponse soit en fin de journée, lorsque deux séances auront été prévues le même jour pour examiner un point de l'ordre du jour, soit au terme de l'examen de ce point si le débat s'achève avant la fin de la journée. La première intervention sera limitée à cinq minutes et la seconde, le cas échéant, à trois minutes.

Documentation

9. L'attention des membres de la Commission est appelée sur l'additif à la présente note (à paraître sous la cote A/C.3/70/L.1/Add.1), qui répertorie la documentation présentée au titre des divers points de l'ordre du jour devant être renvoyés à la Troisième Commission.

Services de conférence et dispositions concernant les séances

10. Sauf indication contraire, les séances de la Commission se dérouleront de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures dans la salle de conférence 1 du bâtiment des conférences. L'Assemblée générale a souligné qu'il était essentiel que les séances commencent de façon ponctuelle aux fins d'une utilisation efficace des services alloués aux organes intergouvernementaux de l'ONU. Suivant la pratique établie, il est proposé que les séances puissent être déclarées ouvertes sans que le quorum prévu à l'article 108 du Règlement intérieur de la Commission soit atteint.

Projets de résolution présentés par plusieurs pays

11. Toutes les délégations des États Membres et des États observateurs représentés à la Troisième Commission participeront à un projet pilote qui sera lancé à l'ouverture des travaux de la Commission, le 6 octobre 2015. Dans le cadre de ce

projet, les délégués pourront se porter auteur ou coauteur d'un projet de résolution par voie électronique en utilisant l'application *eSponsorship*.

Rapport du Conseil économique et social

12. À l'alinéa c) du paragraphe 4 de l'annexe à sa résolution 58/316, l'Assemblée générale a décidé que le point « Rapport du Conseil économique et social » serait intégralement examiné en séance plénière. Il a été précisé ultérieurement que, pour appliquer cette décision, les sections pertinentes du chapitre I du rapport qui relèvent de points de l'ordre du jour renvoyés aux grandes commissions seraient examinées par la commission compétente, l'Assemblée générale prenant la décision finale (voir A/59/250/Add.1, par. 4).

Rapport du Conseil des droits de l'homme

13. Dans sa résolution 65/281, intitulée « Examen de la question du Conseil des droits de l'homme », l'Assemblée générale a décidé de maintenir sa pratique consistant à renvoyer la question intitulée « Rapport du Conseil des droits de l'homme » à la plénière et à la Troisième Commission, conformément à sa décision 65/503 A, étant également entendu que le Président du Conseil présentera ce rapport, en sa qualité de Président, à la plénière et à la Troisième Commission et que celle-ci engagera avec lui, lorsqu'il lui présentera le rapport du Conseil, un dialogue participatif.

Conclusion des travaux de la Commission

13. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Troisième Commission, l'Assemblée générale a fixé au 25 novembre la date de clôture de ses travaux. La Commission s'efforcera néanmoins de clore ses travaux plus tôt, si possible.

Annexe

Projet de programme de travail de la Troisième Commission

Date/heure	*Point de l'ordre du jour*[a]	
Semaine du 5 au 9 octobre		
Mardi 6 octobre		
10 heures		Élection du bureau
		Questions d'organisation
	Point 135	**Planification des programmes**[b]
		Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur :
	Point 28	**Développement social**
		a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
		b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille
		c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
13 heures		Clôture de la liste des orateurs pour le point 28
15 heures	**Point 28**	Débat général (*suite*)
Mercredi 7 octobre		
10 heures et 15 heures	**Point 28**	Débat général (*fin*)
Jeudi 8 octobre		
10 heures		Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :
	Point 106	**Prévention du crime et justice pénale**
	Point 107	**Contrôle international des drogues**
13 heures		Clôture de la liste des orateurs pour les points 106 et 107
15 heures	**Points 106 et 107**	Débat général (*suite*)

Date/heure	*Point de l'ordre du jour*[a]	
Vendredi 9 octobre		
10 heures	**Point 106**	Débat général (*fin*)
	Point 107	
Semaine du 12 au 16 octobre		
Lundi 12 octobre		
10 heures		Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur les points suivants:
	Point 29	**Promotion de la femme**
		a) Promotion de la femme
		b) Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
13 heures		Clôture de la liste des orateurs pour le point 29
15 heures	**Point 29**	Débat général (*suite*)
Mardi 13 octobre		
10 heures et 15 heures	**Point 29**	Débat général (*suite*)
Mercredi 14 octobre		
10 heures	**Point 29**	Débat général (*fin*)
15 heures		Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur les points suivants:
	Point 68	**Promotion et protection des droits de l'enfant**
		a) Promotion et protection des droits de l'enfant
		b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants
Jeudi 15 octobre		
10 heures	**Point 68**	Débat général (*suite*)
13 heures		Clôture de la liste des orateurs pour le point 68
15 heures	**Point 68**	Débat général (*suite*)
Vendredi 16 octobre		
10 heures et 15 heures	**Point 68**	Débat général (*fin*)
13 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 28, 106 et 107

Date/heure	*Point de l'ordre du jour*[a]	
Semaine du 19 au 23 octobre		
Lundi 19 octobre		
10 heures		Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur les points suivants :
	Point 69	**Droits des peuples autochtones**
		a) Droits des peuples autochtones
		b) Suite donnée au document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones
13 heures		Clôture de la liste des orateurs pour le point 69
15 heures	**Point 69**	Débat général (*fin*)
Mardi 20 octobre		
10 heures		Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur les points suivants :
	Points 72 a) et d)	**Promotion et protection des droits de l'homme**
		a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme
		Puis déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur :
		d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne
13 heures		Clôture de la liste des orateurs pour les points 72 a) et d)
15 heures	**Points 72 a) et d)**	Débat général (*fin*)
Mercredi 21 octobre		
10 heures		Déclarations liminaires, dialogue participatif avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur les points suivants :
	Points 72 b) et c)	**Promotion et protection des droits de l'homme**
		b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Date/heure	*Point de l'ordre du jour*[a]	
		c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
15 heures	**Points 72 b) et c)**	Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants
Jeudi 22 octobre		
10 heures et 15 heures	**Points 72 b) et c)**	Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (*suite*)
Vendredi 23 octobre		
10 heures et 15 heures	**Points 72, b) et c)**	Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (*suite*)
13 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 29, 68, 69, et 72 a) et d)
Semaine du 26 au 30 octobre		
Lundi 26 octobre		
10 heures et 15 heures	**Points 72 b) et c)**	Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (*suite*)
Mardi 27 octobre		
10 heures et 15 heures	**Points 72 b) et c)**	Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (*suite*)
Mercredi 28 octobre		
10 heures et 15 heures	**Points 72 b) et c)**	Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (*suite*)
Jeudi 29 octobre		
10 heures et 15 heures	**Points 72 b) et c)**	Dialogue avec les rapporteurs spéciaux, les représentants spéciaux et les experts indépendants (*suite*)
Vendredi 30 octobre		
10 heures	**Points 72 b) et c)**	Débat général
13 heures		Clôture de la liste des orateurs pour les points 72 b) et c) et heure limite de dépôt des propositions au titre des points 72 b) et c)
15 heures		Débat général (*fin*), suivi de la présentation de propositions au titre des points 28, 29, 68, 69, 72 a) et d), 106 et 107

Date/heure	*Point de l'ordre du jour*[a]	
Semaine du 2 au 6 novembre		
Lundi 2 novembre		
10 heures		Déclarations liminaires, dialogue participatif et débat général portant sur les points suivants :
	Point 70	**Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée**
		a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée
		b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban
	Point 71	**Droit des peuples à l'autodétermination**
15 heures	**Points 70 et 71**	Débat général
18 heures		Clôture de la liste des orateurs pour les points 70 et 71
Mardi 3 novembre		
10 heures	**Points 70 et 71**	Débat général (*fin*)
13 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 70 et 71
15 heures		Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur le point suivant :
	Point 65	**Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires**
18 heures		Clôture de la liste des orateurs pour le point 65
Mercredi 4 novembre		
10 heures	**Point 65**	Débat général (*fin*)
13 heures		Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 65
Jeudi 5 novembre		
10 heures		Présentation de propositions au titre des points 65, 70, 71 et 72 b) et c), suivie de décisions sur les propositions
Semaine du 9 au 13 novembre		
Mardi 10 novembre		
15 heures		Décisions sur les propositions
Jeudi 12 novembre		
15 heures		Décisions sur les propositions

Date/heure	*Point de l'ordre du jour*[a]	
Semaine du 16 au 20 novembre		
Lundi 16 novembre		
15 heures		Déclaration liminaire du Président du Conseil des droits de l'homme, suivie d'un dialogue participatif et d'un débat général portant sur le point suivant :
	Point 67	**Rapport du Conseil des droits de l'homme**
18 heures		Clôture de la liste des orateurs et heure limite de dépôt des propositions au titre du point 67
Mardi 17 novembre		
10 heures et 15 heures		Décisions sur les propositions
Mercredi 18 novembre		
13 heures		Date limite de dépôt des propositions en suspens
15 heures		Décisions sur les propositions
Jeudi 19 novembre		
10 heures et 15 heures		Décisions sur les propositions
Vendredi 20 novembre		
10 heures et 15 heures		Décisions sur les propositions
Semaine du 23 au 25 novembre		
Lundi 23 novembre		
10 heures et 15 heures		Décisions sur les propositions
Mardi 24 novembre		
10 heures et 15 heures		Décisions sur les propositions
Mercredi 25 novembre		
10 heures		Décisions sur les propositions
	Point 120	**Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale**[c]
		Décisions sur les propositions en suspens
		Conclusion des travaux de la Troisième Commission

[a] Point de l'ordre du jour (A/70/251).

[b] Ce point doit être renvoyé à toutes les grandes commissions afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.

[c] Ce point doit être renvoyé à la Troisième Commission à seules fins d'examen et de décision sur son projet de programme de travail en vue de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale.